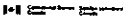


**PROJET D'AGRANDISSEMENT DU
LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
DE SAINTE-SOPHIE**

Mémoire du Service correctionnel du Canada



Réjean Gravel, M.Sc.
environnementaliste au SCC

Le 14 janvier 2004




Service correctionnel du Canada

- Garde les délinquants condamnés à des peines de détention de plus de 2 ans
- Opère 12 pénitenciers au Québec dont 3 qui forment un complexe à Sainte-Anne-des-Plaines (complexe SADP)

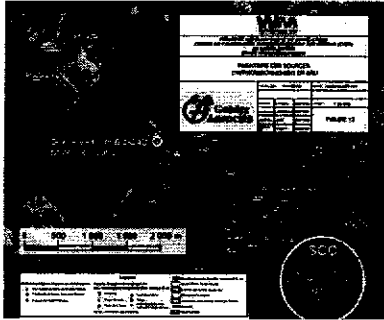
Le complexe de SADP

- Environ 800 détenus et presque autant d'employés
- 2 puits alimentent en eau 1550 personnes
- 450 millions de litres d'eau puisés annuellement
- Traitement par chloration
- 4,5 km séparent Intersan et les puits du SCC



Localisation du complexe

L'étude d'impact exclut le complexe pénitencier



Les craintes du SCC

- Qu'il y ait migration des contaminants du LES d'Intersan vers les puits du SCC
- Qu'il y ait des risques pour la santé des employés et détenus en cas de contamination des eaux
- Qu'il y ait des coûts importants de traitement des eaux potables en cas de contamination des eaux
 - Impossibilité de distribuer de l'eau en bouteille aux détenus les plus dangereux

1-1

Les demandes du SCC

- Inclure les puits du SCC et de la municipalité dans le processus d'évaluation
- Obtenir l'assurance d'un suivi irréprochable de la qualité des eaux souterraines
- Avoir un représentant permanent sur le comité de vigilance
- Signer un protocole d'entente avec Intersan
 - similaire à celui conclu avec la municipalité de SADP
 - avoir un représentant permanent sur le comité technique de suivi

1-1

Les demandes du SCC

- Que le BAPE s'assure que le projet d'agrandissement du LES n'aggravera pas la contamination de la nappe d'eau souterraine
- Que des mesures d'atténuation et de gestion adaptative soient considérées et prévues en cas de:
 - progression de la contamination actuelle
 - contamination par de nouvelles sources

1-1

Merci

1-1
